



Dossier technique Festigym

TR/TU/TEAMGYM

29-30-31 mai

Les Ponts-de-Cé

Forclusion / limite d'engagement :

Lundi 4 mai

Autorités décisionnelles

Gestionnaire de Compétition : Marion LIMBACH-TARIN

Directeur de compétition : Marion LIMBACH-TARIN

Délégués Fédéraux : Mickaël DEROUBAIX, Anne-Emmanuelle QUEAU

Responsable des juges TeamGym : Dhélia BELMANA

Responsable des juges Trampoline : Frédéric LATGE

Responsable des juges Tumbling : Sébastien RANDUINEAU

Contact technique FFGym

marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Engagements des gymnastes :

TR : FEDERAL 22 euros par gymnaste, NB 45 euros par gymnaste

TU-TEAMGYM FEDERAL : 44 euros par équipe

TEAMGYM PERFORMANCE : 50 euros par équipe

En TeamGym, les équipes sélectionnées sont automatiquement engagées à partir de la compétition régionale ou regroupement. Il appartient aux clubs de les déclarer forfait avant la date de forclusion du **4 mai** pour ne pas régler les droits d'engagement. **Les clubs doivent vérifier leur composition d'équipe.**

En TR-TU, les engagements sont à réaliser par les clubs.

Les droits d'engagement sont à régler **entre le 5 mai et le 22 mai.**

Classement par équipe de trampoline

2 classements par équipe sont prévus lors du Trophée : Fédéral et NB.

Pour participer au classement par équipe, chaque club doit s'inscrire sur Engagym dans l'évènement spécifique « Classement par équipe Trampoline » avant le **22 mai**. Chaque club doit inscrire les 6 gymnastes qui entreront dans le calcul du score du club (3 meilleurs scores) pour le Fédéral et/ou pour le NB. Ces gymnastes sont obligatoirement inscrits en individuel.

Les clubs ne peuvent inscrire qu'une seule équipe par club par catégorie.

Il n'y a pas de droit d'engagement supplémentaire.

En cas de blessure d'un des gymnastes, sur envoi/présentation d'un justificatif, les modifications d'équipe seront possibles jusqu'au début de la compétition.

Procédure d'engagement des juges

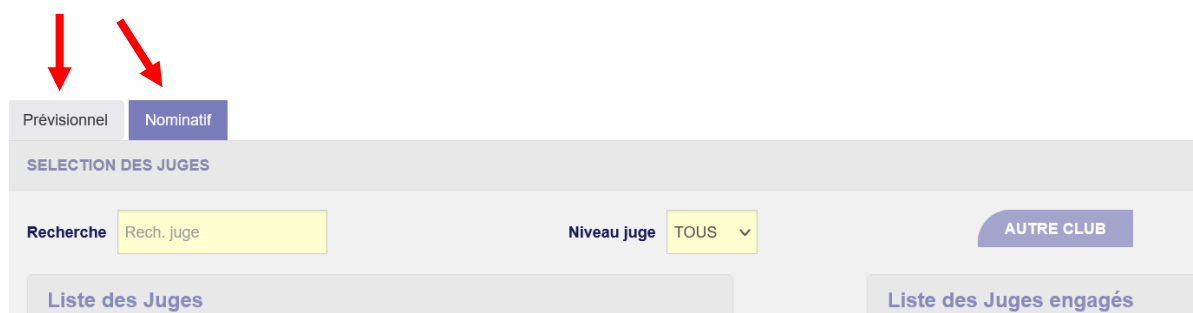
Les clubs engagent leurs juges dans engagym avant le 11 mai. (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



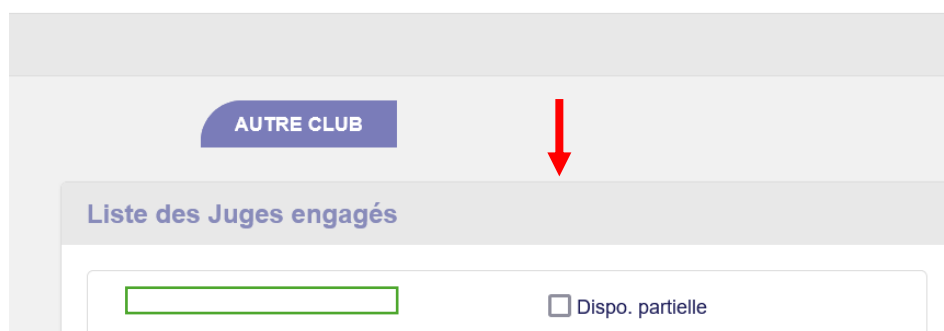
Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Dans le cas où un club engage plusieurs juges (exemple : un en Fédéral, un en National B), cocher la case dispo partielle et préciser les catégories pour lesquelles ce juge est engagé.



En cas de modification de juge à compter du 12 mai, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail au responsable des juges de la discipline concernée.

Teamgym : ResponsableJugeTeamgym@ffgym.fr
TR : legallomax@orange.fr

TU : sebastien.randuineau@ffgym.fr

Les jurys seront diffusés sur le site de la FFGYM.

- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ TR/TU : Les juges devront être disponibles sur toute la journée de compétition où leur équipe est engagée.
- ✓ Teamgym : Les juges devront être disponibles sur toute la durée de la catégorie dans laquelle leur équipe est engagée. Pas de dérogation possible. Chaque équipe doit fournir un juge.
- ✓ Les juges doivent prévoir leurs feuilles de notation.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur. Les amendes seront à payer avant le début de compétition de la catégorie concernée. Les gymnastes des clubs dont les amendes ne sont pas réglées ne seront pas autorisés à concourir.

Une session de préparation au jugement sera organisée pour les juges Teamgym. Les informations seront communiquées sur le mini-site ultérieurement.

Modifications de composition d'équipe :

Teamgym : Les modifications sont à réaliser par Engagym à compter de l'ouverture des engagements, et ce **jusqu'au 22 mai inclus**.

A compter du 23 mai, seules les modifications d'équipes justifiées avec un certificat médical seront autorisées. Ce certificat doit être envoyé par mail à marion.limbach-tarin@ffgym.fr ou présenté au plus tard avant le début de l'échauffement articulaire. Il est donc IMPERATIF de vérifier attentivement vos compositions d'équipe, et ce même si votre équipe n'a pas changé entre l'étape régionale et le Festigym. La saison passée, certaines équipes n'avaient jamais été mises à jour informatiquement à l'issue des inter départements et/ou régions.

En cas de modification de nombre de gymnastes après la date limite d'envoi des feuilles de difficulté, il n'y a pas besoin de modifier la fiche de difficulté. Les modifications de nombre de gymnastes seront transmises directement aux responsables de juge et aux juges arbitres du sol.

TR-TU : Les modifications sont à réaliser par Engagym à compter de l'ouverture des engagements, et ce **jusqu'au 24 mai inclus**.

A compter du 25 mai, seules les modifications d'équipes justifiées avec un certificat médical seront autorisées. Ce certificat doit être envoyé par mail à marion.limbach-tarin@ffgym.fr ou présenté au plus tard avant le début de l'échauffement articulaire.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via Engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur Engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via Engagym)

Teamgym, TU : Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre d'équipes par discipline à raison de 2 entraîneurs par équipe. Les entraîneurs accrédités doivent être les entraîneurs présents sur le plateau et sur l'aire de réception TU/MT pour la Teamgym.

TR : 1 ou 2 gymnastes = 1 accréditation entraîneur, 3 à 8 gymnastes = 2 accréditations entraîneur, 9 à 14 gymnastes = 3 accréditations entraîneur, + de 15 gymnastes = 4 accréditations entraîneur


Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application Engagym.


Cartes de compétition

Teamgym : Les feuilles de difficulté sont à envoyer via le formulaire accessible sur le mini-site de la compétition à partir du 5 mai et avant **le 22 mai** (inclus). Seul le modèle téléchargeable dans la base documentaire Teamgym est accepté. C'est un format Excel pour le remplissage. Une fois rempli, il faut imprimer au format PDF une feuille par agrès. L'outil vous demandera un fichier par agrès à ce format uniquement.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
Gym

ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT



FESTIGYM 2024 COGNAC TEAMGYM

Envoi des feuilles de difficultés

Pour une utilisation optimum de notre outil: Utilisez les navigateurs [Chrome](#), [Opéra](#) ou [Firefox](#)
Penser à vérifier que le javascript est activé dans votre navigateur.
Pour tout problème lié à cet outil, vous pouvez nous contacter à l'adresse : informatique@ffgym.fr copie responsablejugeteamgym@ffgym.fr

1 | DÉPARTEMENT

1 - AIN

2 | CLUB

84001.010 - AGYM FERNEY VOLTAIRE

3 | CATÉGORIE

Federal A

4 | FINALE

FinaleA

5 | EQUIPE N°

1

Sélectionner un fichier **au format pdf** pour chaque agrès:

(Appuyez sur chaque bouton pour aller chercher un fichier)

CHOISIR LE FICHER POUR LE SOL


CHOISIR LE FICHER POUR LE TU

CHOISIR LE FICHER POUR LE MT

En cas de modification de séries après la date limite d'envoi des feuilles de difficulté, il n'y a pas besoin de modifier la fiche de difficulté. Les modifications seront prises en compte par les juges directement pendant la compétition.

Le lien de chargement des feuilles de difficulté sera accessible sur le mini-site rubrique « Informations sportives » à compter du 5 mai.

Quand vous aurez chargé les trois fichiers au format PDF, une zone de saisie vous permettra de renseigner votre email (attention à bien le saisir !!) pour recevoir le justificatif d'envoi directement en cliquant sur le bouton.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
Gym

ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

FestiGym

Envoi des feuilles de diff

Pour une utilisation optimum de notre outil,
 Nous vous conseillons d'utiliser le navigateur *Chrome*, *Opéra* OU *Firefox*
 Penser à vérifier que le javascript est activé dans votre navigateur.
 Pour tout problème lié à cet outil, vous pouvez nous contacter à l'adresse : informatique@ffgym.fr

1 | DÉPARTEMENT

1 - AIN

2 | CLUB

84001.010 - AGYM FERNEY VOLTAIRE

3 | CATÉGORIE

Federal A

4 | FINALE

FinaleA

5 | EQUIPE N°

1

Sélectionner un fichier au format pdf pour chaque agrès:

(Appuyez sur chaque bouton pour aller chercher un fichier)

CHOISIR LE FICHIER POUR LE SOL

SOL: Fichier sélectionné et prêt à être envoyé : SOL.pdf

CHOISIR LE FICHIER POUR LE TU

TUMB: Fichier sélectionné et prêt à être envoyé : TUMB.pdf

CHOISIR LE FICHIER POUR LE MT

MT: Fichier sélectionné et prêt à être envoyé : MT.pdf

Entrez votre adresse e-mail :

Les 3 fichiers pdf ont été sélectionnés

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour les renommer et les envoyer vers la fédération

RENOMMER ET ENVOYER TOUS LES FICHIERS

:



Si le mail est mal écrit vous pouvez faire une copie d'écran du message ci-dessus.
Si vous vous êtes trompés de fichier, recommencez en cliquant sur le bouton Recommencer.

Vous recevrez un message dans votre boîte mail (Vérifiez vos spams)



Musique

Teamgym : Les musiques n'ont besoin d'être téléchargées sur DJGYM que si elles sont différentes des musiques utilisées lors des compétitions précédentes et qu'elles avaient bien été téléchargées à cette occasion. Les musiques non présentes sur DJGYM doivent être téléchargées pour le **22 mai**.

Un pc en salle d l'échauffement sera mis à disposition pour vérifier les musiques avant l'entrée dans l'aire de compétition.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée en salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Aucun entraînement plateau en TR-TU.

En Teamgym, seule la catégorie Europe aura un entraînement plateau le jeudi soir de 17h à 20h.

Echauffements :

Teamgym : 30 min d'échauffement articulaire en salle d'échauffement. Toutes les équipes d'une « même subdivision » entrent en même temps sur le plateau de compétition pour leur échauffement spécifique. Elles s'échauffent toutes selon un planning diffusé avec l'organigramme de la compétition, puis réalisent toutes leur compétition.

TR/TU : Echauffement articulaire en salle d'échauffement. Echauffement spécifique sur le plateau de compétition.

Plateau de compétition :

Teamgym : Chaque équipe pourra venir avec une pancarte personnalisée au format A3 avec la catégorie, le nom du club et le n° de l'équipe. Celle-ci devra être lisible depuis les tribunes pour faciliter l'échauffement dirigé sur plateau.

Planning de compétition

Le planning définitif sera diffusé sur le mini-site à l'issue des engagements.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes et accréditations	Engagym	4 mai
Engagement des juges	Engagym	11 mai
Paiement des engagements	FFGYM	22 mai
Modifications de compo d'équipe	Engagym	22 mai TMG 24 mai TR TU
Envoi des feuilles de difficulté teamgym	Formulaire	22 mai (actif au 5 mai)
Téléchargement des musiques	DJGYM	22 mai
Classement par équipe TR	Engagym	22 mai